

République française

LOZERE

VEBRON - Commune

Séance du 25 mars 2024

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 20/03/2024

*vingt-cinq mars deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain ARGILIER*

Présents : 9

Présents : Alain ARGILIER, Jean-Marc AURES, Valérie BLANC,
Christine DOUTRES, Ludovic INSALACO, Pierre MORATI, Mélody
QUET, Elsy ROUSSET, Sylvestre VINCENT

Votants: 10

Pour: 10

Représentés: Grégory MAURIN représenté par Alain ARGILIER

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents: Nicole TEISSIER

Secrétaire de séance: Christine DOUTRES

Objet : élagage des arbres place de la Mairie - DE_041_2024

Monsieur le Maire propose de procéder à l'élagage d'un marronnier sur la place du village. Après sondage de la part d'un expert, cet arbre nécessite que ses branches soient taillées pour une mise en sécurité de l'arbre et de la place.

Les travaux doivent être faits rapidement.

Un devis est proposé par la société Valery PHILIPPE pour un montant de 2160 €. il est à noter que la hauteur des branchages nécessite l'intervention avec une nacelle.

Où dire cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- de procéder à l'élagage du marronnier de la place du Village
- de valider le devis de la société Valery PHILIPPE
- de donner tous pouvoir à Monsieur le maire pour signer les documents nécessaires à l'élagage de cet arbre.

Alain ARGILIER
Maire de VEBRON



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 22/ AVR. 2024
et publié ou notifié